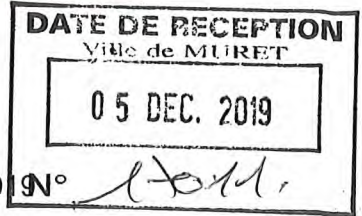




DIRECTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉQUILIBRÉ
DU TERRITOIRE

Dossier suivi par :
Catherine TEULERE
Tél : 05 34 33 46 05
Fax : 05 34 33 43 90
Réf. à rappeler :
DDET / CT / /



Toulouse le 20 novembre 2019

Monsieur André MANDEMENT

Maire de MURET
27 rue castelvielh
31600 MURET



Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 30 septembre dernier, par lequel vous me transmettez le projet de 10^e modification du PLU de votre commune.

Après consultation des services, je vous informe que ce dossier n'appelle de ma part aucune observation particulière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental

COPIE :
- M. Antoine BONILLA
Conseiller Départemental du canton de MURET